

Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) – Formation adulte de niveau IV

OBJECTIFS :

Donner à chacun la capacité professionnelle agricole pour conduire et gérer une exploitation, soit en tant que chef d'exploitation, associé d'exploitation ou salarié hautement qualifié. **Cette capacité donne droit à l'obtention des aides à l'installation et l'accession au foncier.**

Elle permet d'acquérir une qualification professionnelle dans les secteurs agricole et para-agricole en qualité de salarié hautement qualifié.

Accompagnement individuel du candidat dans son projet tout au long de l'année de formation.

CONDITION D'ADMISSION :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein à l'entrée en formation ou 4 années pour les personnes n'ayant pas un diplôme de niveau IV. Bulletins de salaire (justifiant de 910 heures sur 12 mois) pour les personnes bénéficiant d'une rémunération ASP.
- Entretien individuel (nombre de places limité pour les demandeurs d'emploi).

DUREE :

Durée : 1.260 heures de formation à la MFR sur 10 mois (variable selon les projets)
Dont 210 heures (6 semaines) de stage en exploitation.

ARCHITECTURE :

LA MAISON FAMILIALE RURALE DE VIF

- La formation est constituée de 12 unités capitalisables.
- Chaque UC est découpée en plusieurs OI (Objectifs Intermédiaires).
- Possibilité d'adapter le parcours en fonction des cursus professionnels du stagiaire.

PRODUCTION :

- Conduire un atelier de production laitière.
- Conduire un atelier de production d'animaux de boucherie.
- Conduire un atelier d'élevage d'équidés.
- Conduire un atelier de transformation fromagère.
- Conduire un atelier de transformation de produits carnés.

STATUT :

- Demandeur d'emploi.
- CIF : Congé Individuel de Formation.
- Chef d'exploitation (en installation progressive).
- Aide familial. Conjoint d'exploitation.